



# LES ECHOS DE LA MAIRIE

PRINTEMPS • 2018



## Le billet de l'exécutif

Nous sommes heureux de participer à la rédaction de ces échos, annonceurs des beaux jours, et de vous communiquer ainsi nos réalisations et projets.

- D'importants travaux d'extension ont eu lieu dans notre cimetière et ils sont maintenant terminés. La décision de les entreprendre répond à un réel besoin d'adapter les lieux aux nouveaux modes de sépultures ; la création d'un columbarium s'avérait une demande grandissante et d'ici quelques années cette extension sera assimilée et chacun se félicitera de cette belle réalisation. N'hésitez pas, au hasard de vos promenades à y faire un petit tour !
- L'été dernier, le nouvel immeuble a été investi par ses locataires. Les familles, composées pour la plupart de jeunes adultes ayant grandi à Choulex et heureux d'y revenir, ont pris possession de leur logement avec beaucoup de joie. L'entrée du village est ainsi animée et dès les beaux jours de nombreux enfants vont envahir les aménagements extérieurs. Le conseil municipal, dans sa séance du 16 octobre 2017 a décidé, à l'unanimité, de céder les immeubles des 106-108-110-110A à la Fondation Immobilière de Choulex qui compte, à présent 61 appartements et 6 surfaces commerciales.
- Les concepts d'aménagement routier et de mise en séparatif du hameau de Bonvard sont en phases d'autorisation et de mise en soumission, une séance publique sera organisée en mai et le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'automne 2018.
- Le local du feu héberge actuellement la compagnie de Vandoevres et les pompiers des deux compagnies collaborent actuellement pour les exercices et les interventions

indifféremment sur les deux commune. La commune de Vandoeuvres a obtenu les autorisations préalables pour la construction d'une caserne commune à ces deux compagnies à l'angle du chemin des Princes et de la route de Vandoeuvres. Actuellement un concours est organisé pour appels d'offres à honoraires pour les prestations d'architecture.

- Choulex a obtenu une accréditation provisoire et remplit les dernières demandes pour une labellisation définitive « Cité de l'Energie » qui témoigne de la volonté d'une politique énergétique durable. Les Cités de l'énergie encouragent le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement et mettent en œuvre une gestion durable des ressources.
- Les bâtiments administratifs choulésiens bénéficient dorénavant d'un raccordement à la fibre optique ; les services téléphoniques, informatiques, de vidéo-surveillance et d'alarme seront ainsi sur un réseau communal privé et sécurisé.
- L'aménagement territorial de la zone Chevrier suis son cours et actuellement les services de l'état procèdent à une enquête technique. Quant à la zone ouest, la commune sera auditionnée fin mai après avoir engagé les études du recensement des arbres ainsi qu'un projet d'implantation de logements et de leur densité.
- Le nouveau plan comptable de la commune a été élaboré selon les consignes liées au Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2). Le budget 2018 a été établi selon ce plan et la

transition s'est parfaitement déroulée grâce à nos services communaux. Reste à effectuer l'intégration d'un système de contrôle interne qui débutera durant été 2018.

- L'Etat projette de transformer le giratoire de Mon Idée en un carrefour doté de feux de circulation. La commune de Choulex, estimant que l'impact sur le trafic villageois pourrait être important, a réagi en exigeant certaines garanties. L'Etat s'est engagé à financer des études visant à estimer la circulation actuelle et à venir, et à déployer les mesures nécessaires pour que la situation ne se péjore pas, voire s'améliore.
- Les SIG prévoient d'enterrer les lignes aériennes à Chevrier ce qui représentera de lourds travaux ; ils devront être étudiés, planifiés et coordonnés avec un concept de modération, ou de modification du trafic dans cette zone.
- En collaboration avec Vandoeuvres, une zone 30/km/h a été mise en place au niveau du chemin des Princes/chemin de la Messin et l'Etat a mis à l'enquête également une zone 30km/h pour la traversée de la Capite.
- Enfin, c'est avec plaisir et soulagement que nous avons accueilli Valérie Noël qui vous reçoit, avec le sourire, au guichet de la mairie. Son engagement a été rendu nécessaire par le surcroit incessant de charges administratives. Nos trois secrétaires occupent actuellement l'équivalent temps plein d'un poste à 165%.

# Activité de printemps de l'Apech

Raphaël Rey

Comme chaque année, l'Association de Parents de l'Ecole de Choulex (APECH) a été très active depuis le mois de septembre.

Le matin du 14 septembre 2017, l'association a accueilli les parents des écoliers devant l'entrée du préau de l'école de Choulex, avec un traditionnel « café-croissant ». Le but était d'une part de faire connaissance avec les parents des nouveaux écoliers, d'autre part de partager un moment convivial.

Le 28 septembre 2017, une distribution de pommes et de carottes a été effectuées par l'APECH aux enfants de l'école, du rant la récréation.

Le 18 novembre 2017 au matin, l'APECH a organisé une sortie ping-pong, dans le club d'UGS aux Eaux-vives. Des moniteurs du club d'UGS ont initié les enfants et certains adultes au plaisir de ce sport. Les enfants en sont sortis ravis. Dès le 1er décembre 2017, suite au succès rencontré l'année précédente, à une demande pressante de la population choulésienne, 25

fenêtres du calendrier de l'avent du village de Choulex ont été magnifiquement décorées par quelques bénévoles motivés, qui ont pour la plupart servi un apéritif convivial aux habitants du village, le jour de la fenêtre qu'ils décoraient. Cette manifestation a créé une ambiance magique dans le village durant le mois de décembre.

La sortie de l'Escalade a eu lieu le 8 décembre 2017. Une marmite de l'Escalade a été massacrée et distribuée en pâture durant la soirée.

Durant la dernière semaine scolaire de décembre, un loto a été organisé pour les petits et un tournoi de Kinball pour les plus grands pour les enfants du para-scolaire.

Le 28 avril 2018 aura lieu une visite extraordinaire du seul élevage de Flamants-Roses situé sur notre commune. Les enfants et les parents du village sont tous conviés à cette visite et une circulaire sera distribuée à l'école par l'APECH.



## Sortie des aînés, 13 septembre 2017

Claude Pétremand

C'est vers huit heures du matin qu'avait lieu le rendez-vous, près de l'autocar, devant le local des pompiers. Tout le monde, soit 44 participants, s'étant installé, nous avons pris la route en direction de Bourg-en-Bresse. Après une halte « café-croissants-pipis » près de Nantua, nous sommes arrivés à Brou, à l'entrée de Bourg-en-Bresse (département de l'Ain), pour faire la visite du fameux monastère, qui, en 2014, à l'occasion des journées du patrimoine, a été classé « monument préféré des Français ». Ce monastère, comprenant trois cloîtres, une immense église et de magnifiques jardins, est un chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant du début du 16<sup>ème</sup> siècle. Cet ensemble architectural a été bâti à grands frais par Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, gouvernante des Pays-Bas (à l'époque sous la houlette du duché de Bourgogne), marraine et tante de Charles-Quint. Elle a fait édifier cet ensemble somptueux en mémoire de son feu mari, Philibert II le Beau, duc de Savoie, en témoignage de son immense douleur, et aussi pour respec-

ter le vœu fait par sa belle-mère Marguerite de Bourbon. La construction débute en 1506 et s'achève en 1532, deux ans après la mort de Marguerite, qui avait prévu d'y achever son veuvage...

La visite s'est effectuée en compagnie d'une guide passionnante, qui nous a captivé, ayant une anecdote sur presque toutes les pierres de ce monument. Elle nous a avoué, à la fin de la visite qu'elle n'était pas historienne du tout, mais simplement « intéressée » par l'histoire de sa ville.

Après cette visite, nous étions attendus au restaurant de Georges Blanc, place Bernard à Bourg-en-Bresse, pour y déguster une terrine de foie gras au porto en entrée, suivie d'une volaille bressane, avec son riz pilaf et sa sauce au morilles. Après le dessert et le café, profitant du soleil et d'un moment de libre, ceux qui le désiraient ont pu faire quelques pas dans les environs, le bus du retour nous attendant vers 16 heures.



## Nouvelle née - la troupe du Griffon

Delphine Krähenbuhl

Conçue à n'en pas douter le 1er août 2016 en Revenant'Sur Choulex, elle naît 13 mois plus tard pour le plus grand bonheur de celles et ceux qui l'avaient rêvée.

Drôle de créature... Glamour, elle s'est effeuillée pour vous troubler hier, et demain qui sait ?

Peut-être avez-vous eu la chance de l'entrevoir, ce fameux soir, au cabaret de Choulex...

de rouge et de noir vêtue, rehaussée de plumes et de paillettes, elle avait échauffé les esprits, et pas que...

Elle reviendra, c'est sûr ! Pour vous surprendre une nouvelle fois.

Ne la manquez surtout pas... La compagnie du Griffon





## Le chemin du Barrot

Claude Pétremand

C'est tout de même curieux qu'un chemin sis tout près de la prison de Champ Dollon s'appelle « le chemin du Barrot »... mais c'est une réalité ! Lorsque nous arrivons, venant du stade de Choulex, vers la prison, à notre gauche se situe un grand parking dallé. Ce dernier est muni d'un horodateur, ce qui signifie qu'il est payant... du moins certains jours, et à certaines heures ! On traverse ce parking en direction du manège, et on découvre un chemin piétonnier qui sinue entre les 800 arbres qui deviendront la forêt sensée cacher la prison à notre vue. Ce chemin longe les grillages construits derrière les

bâtiments carcéraux, et nous conduit à la lisière d'un petit bois. Là, bifurquant sur la gauche se trouve un chemin herbeux qui rejoint la route de Jussy, c'est le chemin du Barrot. D'après nos informations, celui-ci, situé sur la commune de Puplinge, doit être refait en 2018, pour être cyclable et piétonnier sans s'embourber ! C'est par là qu'il faudra passer, pour éviter de rouler à vélo le long de la route des Jurets, dont la largeur ne permet pas d'y dessiner une piste cyclable, et où les voitures roulent souvent à tombeau ouvert. On pourra alors rejoindre Puplinge avec un minimum de risques... si ça se fait !

---

## EMS Foyer Saint-Paul

Depuis juillet 2017, le Foyer Saint-Paul, situé au chemin Frank-Thomas à Cologny, dispose d'un lit d'accueil temporaire et de répit destiné à des personnes à domicile dont l'encadrement ne peut pas être assuré pendant une période allant de 5 à 45 jours. Ce type de séjour peut, comme sa dénomination l'indique, permettre aux proches aidants de se reposer durant une même période.

Les éléments administratifs, financiers et médicaux encadrant ce type d'accueil (UATR) peuvent être retrouvés sur le site du foyer.

[www.foyer-st-paul.ch](http://www.foyer-st-paul.ch)



## Déjà 10 ans pour les Choulésiennes

Patricia Gaillard

Il y a 74 ans, l'Association des Dames Paysannes de Choulex a vu le jour. Le but était de s'entraider, d'échanger des idées ou de se soutenir mutuellement. Pendant des années, ces dames ont pris des cours de cuisine, de tricot, de ravaudage ou de bricolage. Puis, petit à petit, un décalage s'est instauré entre l'association cantonale et celle de Choulex. En effet, il n'y avait plus beaucoup de « vraies paysannes » ; les membres étaient soit des mères au foyer soit elles travaillaient à l'extérieur, rien à voir avec la terre. Dès lors, n'étant plus en symbiose avec le comité cantonal, il fut décidé d'en sortir et de créer les Choulésiennes.

Cette nouvelle association a gardé l'esprit des Dames Paysannes. Elles prennent toujours des cours - cela va de la cuisine aux problèmes environnementaux -. Elles organisent des visites culturelles, participent à la vie villageoise et s'octroient de temps en temps un week-end récréatif.

En 2017, Les Choulésiennes ont préparé l'apéritif communal, apéritif toujours fort apprécié par les communiens puisque tout est fait maison, des canapés aux verrines en passant par les tartelettes tant salées que sucrées. Puis en juin elles se sont offert une balade à la découverte du vignoble du Lavaux et une visite du Musée Chaplin. Ces Dames se sont occupées également de la fête du 1er août, de la préparation de la soupe aux légumes au rôtissage des saucisses, de la confection des desserts au service des boissons, de la réalisation de cocktails au nettoyage du lendemain. Puis à l'automne elles ont fêté dignement quelques jubilaires, tradition qui perdure depuis plusieurs années et grand événement en novembre les 10 ans de l'association Les Choulésiennes. Pour cela, le comité a décidé de sortir des sentiers battus et de trouver une idée originale : une soirée à la ville, un lieu La Garçonnière. Ce fut un anniversaire mémorable.

## Cultures de rires...

Anne Meylan

Ambiance décontractée et public de tous âges pour la soirée de printemps. La Compagnie lesArts et son spectacle d'improvisation théâtrale « Le grand jeu » a enchaîné les situations comiques sur un rythme soutenu. En partant d'un mot et se lançant des défis entre eux, les

acteurs surprennent par leur à-propos et réactivité. Dès les premiers instants, ils ont conquis le public et la communication était réciproque. Une belle soirée de rires et de détente de l'avis de tous.

## ... et bain de Jeunesse !

Le lundi 19 février, 6 jeunes majeurs dans l'année et autant d'accompagnants (exécutif et conseillers) avaient rendez-vous au carnotzet de la Mairie. Après une petite agape, tout ce petit monde prit place dans un mini-bus avec chauffeur en direction du théâtre du Léman pour les promotions citoyennes organisées par la ville de Genève.

Après une légère partie officielle, puis un débat sur le harcèlement de rue, des humoristes de la région ont fait le spectacle, le tout entrecoupé par un groupe féminin de rock. C'était une première pour la commission qui espère bien renouveler cette sortie l'an prochain.



## Soirée d'automne le 24 novembre

Réservez le samedi 24 novembre 2018 pour la soirée d'automne ! Après la « Bavaroise », puis la « Celtique », la commission vous concoctera une soirée « ???? ».

Le thème n'est pas encore choisi, mais il y aura de la musique, un repas et une ambiance festive et conviviale assurément !





## Eve, de Puplinge

Claude Pétremand, délégué de la commune de Choulex au Conseil de fondation d'EVE – Graines de Patenailles

Non, ce n'est pas une belle blonde habitant le village voisin ! C'est une abréviation, celle de « Espace de Vie Infantile ». En fait, il s'agit d'une structure d'éducation préscolaire allant de la crèche au jardin d'enfants, c'est-à-dire de plus ou moins de trois mois à quatre ans. Si vous lisez dans ce journal communal de Choulex un article sur Puplinge, ce n'est pas une erreur : notre commune a en effet une convention avec sa voisine, laquelle lui « loue » huit places dans son institution, au bénéfice

d'enfants de Choulex, car chez nous, il n'y a pas encore de crèche ou de jardin d'enfants. Ces huit places sont réparties à raison de deux places par tranche d'âge (trois mois à un an ; un à deux ans ; deux à trois ans ; trois à quatre ans). Il va de soi que toutes les places sont occupées et que, comme dans toutes les institutions de ce genre, pour en bénéficier, il faut s'inscrire longtemps à l'avance. Les éventuels intéressés doivent s'annoncer à la Mairie de notre village, laquelle fournira des documents d'inscription.

## Aménagement de la parcelle Bellecombe

René Weideli

Le nouveau plan d'aménagement de la parcelle Bellecombe se compose de trois zones principales.

Après avoir consulté le corps enseignant pour s'assurer de son intérêt pour la création d'un potager scolaire, un premier espace d'environ 100 m<sup>2</sup> y sera consacré. Pour ce faire la commune a décidé de recourir aux compétences de Monsieur Antoine Descombes (ferme et moulin des Verpillères) pour en assurer la mise en place et le suivi. Ce projet permettra de remplir plusieurs objectifs du plan d'étude romand (PER) dans les domaines du développement durable, santé, alimentation, et biodiversité.

Un deuxième espace verra la création d'un compost communal destiné au traitement des

déchets verts produits sur l'espace public.

Ensuite, la commune souhaite répondre à une demande de quelques habitants intéressés par la création d'un jardin communal. Afin de mesurer l'intérêt de l'ensemble de la population pour ce projet, la commune organisera une consultation courant 2018. Dans cette attente une prairie fleurie sera semée sur la surface restante au bénéfice de la biodiversité.

Finalement, la commune a répondu favorablement à une proposition de l'association EPIDAE qui propose d'installer deux ruches en bordure de la parcelle. Les abeilles profiteront de la prairie pour produire les 30 kg de miel qui seront redistribués aux élèves de notre école.



## Choulex zéro déchet

### Mettre un terme à l'ère du gaspillage

René Weideli

En 2014 le Conseil d'État s'est déterminé pour une politique de gestion des déchets basée sur le tri volontaire avec pour objectif prioritaire de valoriser 50 % des déchets urbains sans recourir à la taxe poubelle. Parmi les mesures prévues dans le Plan cantonal de gestion des déchets 2014 – 2017, figure la collecte des déchets de cuisine. Le graphique ci-contre issu d'une analyse de la poubelle genevoise réalisée en 2011 montre l'important potentiel d'amélioration que représente la récolte des déchets de cuisine et par là atteste de la pertinence de cette mesure (les déchets de cuisine étant composés à plus de 90 % d'eau ils sont impropres à l'incinération).

De nombreuses communes genevoises ont déjà mis en place un tel système de récolte et même si le bilan cantonal pour l'année 2017 n'est pas encore connu, les chiffres intermédiaires montrent que le taux de recyclage de 50 % devrait être atteint à l'horizon 2018. Cette tendance est illustrée par les graphiques ci-dessous. Ils mettent en relation la diminution de la quantité de déchets incinérés en fonction de l'augmentation de la quantité de déchets de cuisine récoltés (moyenne cantonale). On constate qu'en l'espace de trois ans, une augmentation de 31 % des déchets de cuisine récoltés et valorisés a conduit à une diminution de 10 % des déchets incinérés.

Notre commune souhaite se joindre à celles qui ont déjà franchi le pas et répondre ainsi aux exigences du Plan cantonal de gestion des dé-

chets. Deux options de traitement ont été étudiées, le compostage et la méthanisation (production de biogaz). Finalement c'est la seconde qui a été retenue en raison de la simplification qu'elle apporte pour le tri de ces déchets. En effet, la méthanisation permet de valoriser tous les types de déchets de cuisine, y compris les déchets carnés. Revers de la médaille, ce choix nécessite de les transporter vers l'usine de méthanisation du Nant de Châtillon à Bernex, raison pour laquelle Choulex mène des discussions avec les communes voisines afin de coordonner les levées et ainsi limiter l'impact des transports sur la qualité de l'environnement. À noter que le canton projette la construction d'une structure de méthanisation sur la rive gauche.

Les points suivants sont en cours d'étude :

- le plan d'implantation des conteneurs destinés à la récolte des déchets de cuisine (les modalités de récolte et de traitement des déchets de jardin ne sont pas modifiées) ;
- les modalités de la levée ;
- l'information à la population.

La « P'tite poubelle verte »

Le tri des déchets de cuisine est généralement réalisé à l'aide d'un bac fermé et des sacs en plastique. Les déchets fermentent rapidement générant mauvaises odeurs et formation de jus. Pour palier à ces inconvénients, le canton a proposé à 8000 ménages de tester un nouveau kit de tri composé d'une poubelle aérée et de sacs compostables (La P'tite poubelle verte). Ce dis-

positif novateur favorise la déshydratation des déchets et supprime les nuisances olfactives. Le test s'étant révélé positif, il a été décidé de généraliser sa distribution (à ce jour environ 100'000 ménages genevois l'ont déjà reçu).

La commune de Choulex procédera prochainement à la distribution du kit de tri aux ménages intéressés sous une forme qui reste à définir.

#### Glossaire

**Déchets urbains :** on entend par déchets urbains les déchets provenant des ménages, ordures, verre, emballages, plastiques, carton, papier, bois, déchets de cuisine, etc.

**Déchets de jardin :** on entend par déchets de jardin les résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot), mauvaises herbes. Les plantes envahissantes (telles que par exemple la renouée, la grande-berce ou l'ambrosie) ne doivent jamais être compostées mais éliminées avec les ordures incinérables.

**Déchets organiques :** on entend par déchets organiques les épluchures de fruits et légumes, restes de repas cuits ou crus, café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules), coquilles d'œufs, arêtes de poisson, os, fleurs fanées, plantes d'appartement et de balcon (avec la motte mais sans le pot). Les huiles de fritures, les capsules de café, les litières pour animaux, les couches-culottes, les sacs d'aspirateurs, les balayures ainsi que le contenu des cendriers doivent être jetés avec les ordures incinérables.

#### Sources :

Plan cantonal de gestion des déchets 2014 – 2017

[www.ge.ch](http://www.ge.ch)

[www.lapetitepoubelleverte.ch](http://www.lapetitepoubelleverte.ch)

Une première analyse des statistiques cantonales pour l'année 2015 place la commune de Choulex en bonne position par rapport au taux de recyclage de 50 % fixé pour éviter la taxe au sac. Cependant ce calcul prend en compte les déchets de jardin. Il est évident que pour que les efforts des 45 communes genevoises soient comparables, il convient de sortir les déchets verts de la statistique. Il s'ensuit que le taux de recyclage de notre commune passe à 32,5 %. Elle se classe au 21<sup>e</sup> rang entre Genthod avec 40,6 % (1<sup>ère</sup>) et Meyrin 10,5 % (45<sup>e</sup>).

Afin d'atteindre les objectifs du plan de gestion des déchets du canton de Genève 2014 – 2017,

la Commune privilégie trois pistes de travail.

#### 1. La valorisation des déchets

Atteindre un taux de recyclage de 50 % passe obligatoirement par la récolte des déchets de cuisine. La commission de l'environnement est en contact avec des communes ayant des spécificités comparables (superficie, nombre d'habitants...) pour bénéficier de leurs expériences et concevoir un projet réaliste.

#### 2. Une élimination respectueuse de l'environnement.

La levée porte à porte sera, à terme, remplacée par un réseau de points de récolte sur l'ensemble du territoire de la commune. À ce jour le secteur de la Gouille Noire vit déjà sous ce régime et la Commune étudie la possibilité d'étendre cette mesure au hameau de Chevrier. Afin de limiter les kilomètres parcourus, la levée sera coordonnée avec celles des communes voisines. Dans la même optique, et bien que l'objectif du canton soit de produire du biogaz, la Commune travaille à la mise en place d'un dispositif de compostage des déchets de cuisine pour ne pas avoir à les transporter au centre de compostage du Nant de Châtillon.

#### 3. La diminution de la quantité de déchets à la source

Nous souhaitons sensibiliser la population à une meilleure gestion des déchets, l'inciter à privilégier des produits sans emballage superflu, l'informer sur les possibilités de réparation du matériel et encourager le partage des outils.

La politique menée par la Commune vise à s'approcher le plus possible du « Zéro Déchet ». Le principe est certes simple mais sa mise en application ne l'est pas. C'est un objectif à long terme, Les solutions que nous proposons sont intérimaires et par conséquent susceptibles d'aménagements futurs. Toutes les remarques et propositions seront reçues avec intérêt par la commission de l'environnement.

Sources : rapport-inv2015-communes-publie.pdf

[www.24heures.ch/suisse/La-Suisse-pays-des-montagnes-de-dechets](http://www.24heures.ch/suisse/La-Suisse-pays-des-montagnes-de-dechets)

[divers\\_composition-poubelle-2011.pdf](http://divers_composition-poubelle-2011.pdf)

#### Source:

«La Seymaz», Fiche-rivière N°10 (2<sup>ème</sup> ed., 2009) [www.ge.ch/eau/publications](http://www.ge.ch/eau/publications)



## Traversée du lac et boucllement autoroutier

Pascal Droze

Pour rappel, le peuple genevois a voté par 63% des voix, le 5 juin 2016, sur le principe d'une traversée du lac et le boucllement autoroutier.

Il est important de souligner que ce vote était un vote de principe. Il ne validait en aucun cas un tracé ni le mode de financement.

D'ailleurs, ce même jour, le peuple genevois plébiscitait la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée à près de 68%.

De son côté, la confédération n'a pas jugé bon de mettre la traversée du lac dans son plan d'investissement 2030 - 2040.

La confédération a mis en priorité sur l'élargissement de l'autoroute de contournement actuel qui répond mieux aux besoins.

Le conseil consultatif «traversée du lac», nommé par le Conseil d'Etat, a rendu son rapport d'analyse le 25 septembre 2017.

<https://www.ge.ch/actualite/conseil-consultatif-presente-son-rapport-final-preconisant-traversee-du-lac-tunnel-pont-tunnel-29-09-2017>

Le mercredi 7 mars 2018, le collectif citoyen «les changeurs» a organisé à Meinier une table ronde publique sur le sujet de la traversée du

lac et du boucllement autoroutier, des enjeux et des impacts.

La table ronde a réuni les personnes suivantes :

– J. Gasser, chef de projet, représentant du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture du Canton de Genève

– Prof. Walter Wildi, géologue

– M. Alain Corthay, M. Gilles Marti et M. Gabriel Doublet (Maires de communes de la rive gauche et de France voisine concernés par le tracé)

– M. Thomas Wenger, Député au Grand Conseil et président de la Coordination Transports et Déplacements (ATE, WWF, Pro Vélo, Mobilité piétonne, Actif trafic, CITRAP, ARAG)

Modération: Irène Languin, journaliste

M. Bartassat était excusé.

Il a paru important au conseil municipal de faire un point de situation sur l'avancement de cet ouvrage et les éventuels impacts pour notre commune.

Dans les faits :

- Le projet d'étude est bien avancé concernant la traversée du Lac. Une variante pont - tunnel - pont se dessine. Cette variante paraît être la

solution la plus appropriée en terme de coût, d'impact écologique et en fonction des caractéristiques du fond du lac à cet endroit. Toutefois, rien n'est validé à ce stade. Les études ne sont pas validées et le financement n'est de loin pas trouvé.

- Le projet d'étude concernant le boucllement autoroutier est par contre, lui, beaucoup moins avancé. C'est la partie du projet qui pourrait impacter le plus notre environnement. C'est celle qui doit faire partie de notre plus grande attention.

Les échangeurs de Puplinge et Rouelbeau, l'éventuel tunnel de Choulex, l'éventuel tranchée couverte ou non de la Seymaz sont autant de sujets importants à suivre de près.

- Il est à relever que lors de cette table ronde, le Professeur Waldi a expliqué combien il était difficile de prévoir exactement à l'avance la solution technique réalisable tellement le terrain en question était vaseux et sujet à nombreuses interrogations.

Selon lui, les estimations actuelles de 3,5 à 5 milliards ne sont pas crédibles. Le montant pourrait facilement doubler, voir tripler.

Ou les solutions «tape à l'oeil comme le tout tunnel» qui pourraient être abandonnées au profit de tranchées ouvertes bien moins coûteuses.

Il faut donc faire très attention aux effets d'annonce et au marketing du projet et garder un oeil vigilant et critique pour la sauvegarde de la plaine de la Seymaz.

- Le point le plus intéressant est l'enjeu du tracé, si celui de la traversée du lac semble acquise moyennant encore son financement, le contournement EST de Genève l'est bien moins. Il apparait très peu profitable à l'amélioration de la mobilité de prévoir deux échangeurs au milieu de la nature protégée et surtout sans réelle réflexion sur le trafic que cela va engendrer par

appel d'air dans les communes voisines.

Toutes les études montrent que le flux routier ne diminue jamais mais qu'il profite de toute possibilité de s'étendre.

Le fait même qu'aucune liaison avec le réseau routier frontalier soit prévue semble être une hérésie.

Dans tous les cas, la proposition actuelle semble faire fit de la proche frontière et des infrastructures déjà existantes en France.

Il est important et fondamental, si ce contournement doit se faire, que le tracé soit le bon et que la précipitation soit évitée.

Il est tout aussi primordial d'y ajouter des mesures d'accompagnement pour canaliser le flux hors des villages connexes.

A ce stade, un crédit complémentaire d'étude pour un montant de 6,3 million a été demandé et est analysé au sein de la commission des travaux du Grand Conseil.

Ce crédit devra ensuite être voté par le Grand Conseil.

Il peut aussi être attaqué par referendum.

Comme vous pouvez le constater, le chemin est encore long.

L'exécutif participe à un groupe multi-communes de réflexion sur le sujet.

Le conseil municipal est vigilant est assure un suivi au mieux des informations qu'y lui sont fournies.

A ce titre, il a refusé fin 2017 le plan directeur 2030 d'aménagement afin justement de pouvoir participer sous forme de partenaire à l'élaboration des aménagements qui touchent de près ou de loin notre commune.

Le conseil municipal souhaite apporter une réponse cohérente et favoriser à ce titre la mobilité douce.





## Plumes et paillettes au repas des aînés du dimanche 11 mars 2018

Christine Jeanneret

Le cabaret burlesque était à l'honneur pour divertir les quelques 80 invités présents au repas des aînés de l'année. Grâce à une charmante prestation de la Compagnie du Griffon distillant saynètes cocasses et décalées, la bonne humeur a gagné l'assemblée. Une aubaine pour ceux qui n'ont pas pu venir au dîner-spectacle, joué à guichet fermé, en janvier !

Le traditionnel rendez-vous des aînés plaît également pour l'ambiance décontractée, le joyeux

papotage entre les convives, le tout serti par un délicieux menu «du terroir», bien entendu ! Cet après-midi fut un franc succès et la Commission sociale se réjouit de voir les aînés manifester leur engouement pour cet événement. Elle remercie aussi infiniment la troupe de théâtre de Choulex pour son enthousiasme communicatif et souhaite longue vie à cette nouvelle société !

---

## Romain Forte - champion de Kart

Romain fait fort avec son kart ! Son palmarès cette année est déjà largement supérieur à celui de l'année passée.

Après à peine trois mois de championnat de Kart, le jeune Choulésien, compte déjà cinq victoires à son actif, dont quatre en Suisse et

une en international.

1er au classement national et 19ème mondial, il faudra encore 3 victoires cette année pour participer à la finale mondiale individuelle et représenter la Suisse l'année prochaine.



## Compagnie 23 - Pompiers

Nadine Rivollet

La compagnie 23 des sapeurs-pompiers de Choulex compte 18 membres actuellement. Elle a été alarmée 18 fois durant 2017 sur Choulex et 11 fois sur les communes partenaires. Elle effectue parallèlement des gardes de préservation durant les manifestations ainsi que divers exercices.

Le partenariat Cho-Col-Van (Choulex-Collogny-Vandoeuvres) permet un tournus du service de piquet.

Si le Capitaine, Mathieu Cugno, est toujours à la recherche de nouveaux sapeurs, l'assiduité de ses troupes permet d'assumer efficacement les diverses tâches et d'accomplir les objectifs fixés.

---

## Intervention ORPC Seymaz

Jean-Luc Jaquet

L'ORPC Seymaz (regroupement de protection civile, impliquant les communes de Chêne-Bougeries, Vandoeuvres, Choulex, Meinier et Gy) est régulièrement sollicitée pour des interventions au profit de la collectivité. Elle participe donc chaque année à la régularisation du Traffic et la sécurité des participants, lors des grands rendez-vous sportifs de notre région, tels que le marathon de Genève et Courir pour aider à Meinier. Elle a également fonctionné l'automne dernier à la Saga des Géants et a plusieurs éditions du Choul'estival en collaboration avec la police cantonale.

Chaque année, afin de préserver le degré d'ins-

truction optimal, les astreints de l'ORPC suivent des cours de répétition. Lors de ces journées, l'ensemble des services de la protection civile se retrouve, par exemple, sur un terrain d'exercice du canton et révisent leur fonction distincte. L'ORPC a aussi été appelée sur alarme par le piquet cantonal, afin de venir en aide aux pompiers, lors d'inondations ou pour le relogement de personnes sinistrées, suite à un incendie. Lors de chaque intervention, chacun s'engage à fond et fait de son mieux pour apporter son aide afin que tout le monde y trouve son compte. Nous les remercions pour leur engagement.

# Renseignements pratiques

## TRANSPORTS PUBLICS

33 Rive - Puplinge  
34 Chevrier - Veyrier  
31 Puplinge - Sous-Moulin  
A Rive - Gy  
Noctambus au départ de Rive  
vendredi et samedi soir à 01h56  
arrivée à Choulex: 02h12

## GENDARMERIE

022 427 63 30 · 022 427 77 08 (fax)  
Rte de la Capite · La Pallanterie

## POLICE MUNICIPALE

022 752 52 52 · 022 752 08 87 (fax)  
Ch. du Vieux-Vésenaz, Vésenaz

## SERVICE DU FEU

118 · 079 475 23 11 · Service de piquet (Chocolvan)

## ETAT CIVIL

Arrondissement Campagne et rive gauche du lac  
022 722 11 80  
Officiers suppléants  
Patrik Rechsteiner · 079 417 58 88  
Jean-Luc Jaquet · 079 202 16 09  
Christophe Senglet · 079 202 53 67

## MAIRIE

022 750 15 39 · 022 750 13 01 (fax)  
info@choulex.ch  
Lundi: 16h à 19h / mercredi et vendredi: 9h à 11h30

## ECOLE DE CHOULEX

022 750 21 12

## CONCIERGES

**Bâtiments communaux**  
076 365 42 07 · Joël Willemsen  
**Immeubles communaux**  
079 233 30 21 · Gilbert Leu  
079 707 59 89 · Christine Geinoz

## STADE

022 750 23 31

## PAROISSES

### Catholique

022 750 13 05 · Curé Ryszard Kluba  
choulex.vandoeuvres@cath\_ge.ch

### Protestante

022 750 23 83 · Pasteur Bruno Miquel  
cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch  
Dimanche: messe à Choulex à 18h00

## GARDE ENVIRONNEMENT

022 388 55 40 · Maison de la forêt

## AIDES FAMILIALES

022 420 20 13 · IMAD de Vésenaz

## AMBULANCE

144

## VOIRIE

### Déchets de jardin

sont exclus les déchets de cuisine  
et les sacs en plastique  
La levée « porte-à-porte » a lieu  
tous les mercredis dès 13h00

### Appareils électriques

www.swicorecycling.ch  
Possibilité de les déposer devant le local voirie

### Pour les autres déchets

Espace de récupération de la Praille  
Avenue de la Praille 47A

### Ordures ménagères

jeudi dès 6h30  
(jours fériés: levée des ordures ménagères la veille)

### Ferraille et encombrants

dernier mercredi de chaque mois

### Déchetterie

sept sites de conteneurs enterrés attendent vos déchets triés : verre, PET, alu/fer blanc, papier/carton, piles, textiles, tissus, vêtements

A L'EXCEPTION DE TOUT AUTRE DEPOT